

# Fête du droit 2020

## Du 9 au 13 mars

### Concours d'éloquence « *Voyage et Droit* »



#### **Article 1**

A l'occasion de l'édition **2020** de la Fête du Droit, ayant pour thème « *Voyage et Droit* », la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes organise un concours d'éloquence intitulé « *Voyage et Droit* ».

#### **Article 2**

Ce concours est ouvert aux étudiants de la Faculté de Droit et des sciences politiques de Nantes de l'Université de Nantes, à l'exclusion des membres du jury et de leur famille.

L'inscription est **gratuite mais obligatoire**. Elle doit se faire par mail à l'adresse suivante : [secretariat-doyen.droit@univ-nantes.fr](mailto:secretariat-doyen.droit@univ-nantes.fr). Chaque prestation peut se faire seul(e) ou bien en binôme. La **date limite d'inscription** est fixée au **vendredi 6 mars 17h**.

#### **Article 3**

Chaque concurrent devra présenter une plaidoirie d'une durée maximum de 5 mn sur le thème « *Voyage et Droit* ». Tenue et accessoires sont laissés à l'appréciation des concurrents.

#### **Article 4**

Le concours d'éloquence se déroulera **le lundi 9 mars 2020 à 20h00 dans l'amphi F de la Faculté de Droit et des Sciences politiques**.

#### **Article 5**

Les candidats acceptent la reproduction et la représentation sans contrepartie de leurs textes et prestations pour les besoins de communication du concours et pour la promotion de l'UFR organisatrice en l'absence de toute finalité lucrative (notamment sur le site des UFR organisateurs et les réseaux sociaux).

#### **Article 6**

Afin d'évaluer les discours des candidats, le jury fondera sa décision sur les critères d'évaluation suivants, outre le respect du temps maximum imparti :

- La qualité de l'expression orale. Ceci inclut le vocabulaire employé, l'intonation, l'aisance, l'expression, la diction, la gestuelle, l'éventuelle utilisation de supports écrits.
- La qualité de l'argumentation. Ceci inclut la capacité de convaincre, les idées, l'approche, la réflexion, les exemples, le respect du sujet, la clarté des propos.

Le jury est souverain en sa décision au terme d'une délibération secrète. Les candidats s'engagent à ne pas contester sa décision. Le gagnant se verra offrir un stage en lien avec sa formation et ses choix.

#### **Article 7**

Le vainqueur pourra participer à une phase de sélection qui aura lieu à la Faculté de Droit de Bordeaux le **vendredi 13 mars 2020**. A l'issue de cette phase, le(s) candidat(s) retenu(s) par un jury participeront à la finale qui aura lieu ce même jour. Les 3 premiers se verront remettre un prix (1<sup>er</sup> prix : 200 euros, 2<sup>nd</sup> prix : 100 euros, 3<sup>ème</sup> prix : 50 euros).

#### **Article 8**

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.